

APPEL DE CANDIDATURES POUR LES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA INSTRUCTIONS AUX PERSONNES CANDIDATES – CRC Niveau 2

Les instructions détaillées ci-dessous sont adaptées de celles fournies par le Programme des chaires de recherche du Canada. Les personnes candidates doivent présenter les documents à l'appui suivants :

- a) le document accompagnant le CV;
- b) la description du programme de recherche proposé;

Dans le cas d'une demande de renouvellement, un document additionnel est requis :

- c) les impacts du mandat antérieur.

Normes de présentation pour les documents à l'appui

Vous êtes tenus de respecter toutes les instructions sur la présentation qui sont fournies dans le présent document. Cela aidera les membres du comité de sélection à faire une évaluation équitable et équilibrée de votre candidature. Toute page ou information en sus de la limite permise mentionnée dans les présentes instructions sera retirée du dossier de candidature.

- Inscrivez votre nom et le numéro de page dans la partie supérieure de chacune des pages. Toutes les pages de la documentation de mise en candidature doivent être numérotées en séquence.
- Utilisez une police de caractère d'au moins 11 points, en laissant des marges (latérales, supérieures et inférieures) d'au moins $\frac{3}{4}$ po (2 cm).
- Rédigez le texte à simple interligne, avec un maximum de six lignes par pouce.
- Utilisez un format de page lettre (8 $\frac{1}{2}$ x 11 po; 21,59 x 27,94 cm).
- Rédigez et soumettez chacun des documents à l'appui dans un fichier séparé.

A) Document accompagnant le CV

Il faut subdiviser le document en fonction de la numérotation ci-dessous : 1. Conventions propres à la discipline; 2. Contributions importantes; 3) Contributions à la recherche, etc.

Toutes les sections mentionnées ci-dessous sont obligatoires.

1. Conventions propres à la discipline (maximum d'une page en anglais ou de 1,2 page en français)

Les formes que peuvent prendre les publications de recherche et les contributions à la recherche peuvent varier énormément d'une discipline à l'autre. Puisque la candidature sera évaluée par un comité interdisciplinaire d'évaluation comprenant des membres qui n'ont pas forcément d'expertise dans votre champ de recherche, il faut expliquer clairement les conventions de publication propres à votre discipline afin que des chercheuses et chercheurs chevronnés de divers horizons puissent évaluer de façon éclairée vos contributions à la recherche.

Décrivez ce qui suit :

- les conventions de publication propres à la discipline ou aux disciplines de la personne candidate;
- le choix des modes de diffusion des résultats de recherche de la personne candidate;
- les conventions propres à la discipline ou aux disciplines de la personne candidate en ce qui concerne la mention des autrices et auteurs (p. ex. autrice et auteur principal mentionné en premier pour des publications ayant plusieurs auteurs);
- les conventions de publication propres à la discipline ou aux disciplines en ce qui concerne les étudiantes, étudiants et stagiaires;
- les particularités et (ou) les défis associés à la publication de résultats de recherches interdisciplinaires ou pluridisciplinaires (le cas échéant).

2. Contributions importantes

Énumérez les cinq contributions à la recherche les plus importantes que vous avez faites au cours de votre carrière. Expliquez-en l'importance.

3. Contributions à la recherche

Période visée

Candidatures à une nouvelle chaire de niveau 2 ou à un renouvellement de chaire de niveau 2 : la période visée couvre les cinq dernières années.

Prolongation de la période visée, le cas échéant

Prolongez, le cas échéant, la période visée par cette section du curriculum vitae en fonction de la durée du congé arrondie à une année près, et que vous avez indiquée dans le formulaire CV à la section *Interruptions de carrière et situations personnelles*.

Les contributions à la recherche peuvent prendre, entre autres, les formes suivantes : livres, chapitres de livres, articles, monographies, mémoires, documents spéciaux, exposés de synthèse, actes et abrégés de conférences et de colloques, brevets, droits d'auteur, produits, services, transfert de technologies, œuvres de création ou œuvres d'art (y compris des œuvres littéraires ou artistiques individuelles ou collectives telles que des romans, nouvelles, recueils de poésie, films, vidéos, œuvres des arts visuels, livrets, enregistrements, créations sonores, collections, catalogues d'exposition, etc.), publications gouvernementales, critiques de livres par la personne candidate ou critiques publiées sur ses travaux, rapports de recherche, communications présentées au cours de réunions ou de conférences scientifiques et autres formes d'expression écrite savante ou participation au discours et au débat publics qui constituent des contributions à la recherche.

- Pour les contributions publiées, fournissez les notices bibliographiques complètes (comprenant, entre autres, le nom des coautrices et coauteurs, le titre, la maison d'édition, le nom de la publication, le volume, la date de publication, le nombre de pages, etc.) telles qu'elles figurent dans la publication d'origine.
- Pour les publications comptant plusieurs autrices et auteurs, indiquez, en soulignant leur nom, les étudiantes, étudiants et stagiaires que vous avez supervisés. Précisez votre rôle dans les ouvrages collectifs et indiquez le pourcentage représenté par votre contribution.
- En ce qui concerne les textes acceptés à des fins de publication ou sous presse, indiquez le nom de la publication, la date d'acceptation et le nombre de pages, puis joignez en annexe la lettre d'acceptation envoyée. Pour les textes présentés ou revus et présentés, indiquez le nom de la publication à laquelle ils ont été présentés, la date de présentation, le nombre de pages et, si possible, les numéros des manuscrits.
- Pour les publications dans d'autres langues que le français ou l'anglais, fournissez une traduction du titre et le nom de la publication.
- Pour les nouvelles personnes candidates à une chaire de niveau 2, mentionnez les thèses.

Remarque : ne pas inclure les contributions en cours de préparation.

Regroupez les contributions à la recherche par catégorie selon l'ordre suivant et en commençant par les plus récentes.

- a. **Publications ayant fait l'objet d'un examen par un comité de lecture**, entre autres, livres (s'il y a lieu, regroupez-les selon qu'il s'agit d'ouvrages dont vous êtes la seule autrice ou le seul auteur, d'ouvrages dont vous êtes coautrice ou coauteur et d'ouvrages dont vous avez dirigé la publication), monographies, chapitres de livres et articles parus dans des revues spécialisées à comité de lecture. On entend, par « document ayant fait l'objet d'un examen par un comité de lecture », un document qu'un comité de lecture a examiné en entier – et non un résumé ou un extrait du document – avant sa publication, ledit comité étant constitué de spécialistes qualifiés suffisamment autonomes et anonymes et indépendants (c'est-à-dire d'évaluatrices et évaluateurs n'ayant aucun lien avec l'autrice ou l'auteur).
- b. **Autres contributions soumises à des comités de lecture**, entre autres, actes de conférences, communications faites à des conférences ou à des colloques savants, articles publiés dans des revues

professionnelles ou spécialisées, publications gouvernementales.

- c. **Contributions non soumises à des comités de lecture**, entre autres, critiques de livres, critiques publiées portant sur vos travaux, rapports de recherche, documents d'orientation, conférences publiques, travaux de création, communications publiées dans des actes de conférences, publications spécialisées, rapports techniques, rapports internes, documents de travail, abrégés, comptes rendus de colloques, monographies, livres ou chapitres de livres, présentations à l'occasion de conférences, publications gouvernementales.
- d. **Contributions à venir** : pour chaque contribution, indiquez la situation qui s'applique, à savoir « présentée », « revue et présentée de nouveau », « acceptée » ou « sous presse ». Indiquez le nom de la revue ou de la maison d'édition ainsi que le nombre de pages.
- e. **Œuvres de création** : énumérez les réalisations les plus récentes et les plus importantes (le cas échéant), en les regroupant par catégorie. Les œuvres de création seront évaluées selon les normes disciplinaires établies de même qu'en fonction de leur mérite créatif et (ou) artistique. Exemples d'œuvres de création : expositions, prestations, publications, présentations, films, vidéos, enregistrements audio, etc. Le cas échéant, il est possible d'inclure des liens vers des sites Web. Pour inclure un lien vers un site Web, suivez les instructions suivantes :
 - fournissez l'adresse URL complète et exacte et indiquez le chemin permettant d'accéder au document sur le site Web;
 - dressez une liste comportant jusqu'à trois œuvres ou extraits d'œuvres vers lesquels on veut diriger les membres du comité de sélection (p. ex. des images, des clips audio, des vidéos, des écrits, etc.);
 - fournissez les titres et la date de création ou de production des œuvres présentées, ainsi qu'une courte mise en contexte;
 - assurez-vous que le site Web et tous les liens seront fonctionnels;
 - précisez le navigateur et la version à utiliser de préférence.

4. Leadership

Fournissez la preuve du potentiel de leadership que vous avez de devenir une cheffe ou un chef de file sur le plan international dans le domaine au cours des cinq à dix prochaines années.

- Décrivez (le cas échéant, selon l'étape à laquelle vous êtes parvenu dans votre carrière) toute participation à des activités intellectuelles de plus grande envergure, notamment la gestion d'initiatives nationales ou internationales qui ont eu une influence ou un impact bien au-delà de l'établissement de la personne candidate.
- Démontrez (le cas échéant) comment vous avez amélioré la capacité de l'établissement d'obtenir des ressources de recherche supplémentaires (de nature financière et non financière).

5. Expérience de la formation et de la supervision

- Décrivez le rôle que vous avez joué par dans la formation d'étudiantes ou d'étudiants (au doctorat, à la maîtrise ou au baccalauréat) et de stagiaires (le cas échéant).
- Décrivez votre rôle dans la supervision ou la cosupervision de thèses ou de mémoires en cours ou terminés au niveau du doctorat, de la maîtrise ou du baccalauréat.
- Décrivez ce que vous avez fait pour faire participer des étudiantes ou étudiants (au doctorat à la maîtrise ou au baccalauréat) à vos activités de recherche, en prenant soin de faire ressortir vos actions en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI), le cas échéant.
- Indiquez si vos possibilités de contribuer à la formation et à la supervision ont été limitées parce que l'université n'offre pas de programmes d'études supérieures dans votre domaine ou discipline. Décrivez les stratégies proactives mises en œuvre pour contribuer à la formation d'étudiantes ou étudiants malgré ces difficultés.

6. Autres contributions

Décrivez toute autre activité qui montre l'impact de vos travaux, notamment l'obtention de prix, les contributions à l'évaluation par les pairs d'activités scientifiques (participation à des comités d'évaluation par les pairs, à des évaluations externes, etc.), les services-conseils, les contributions à l'exercice de professions ou à l'élaboration de politiques publiques, le statut de membre de comités, de conseils d'administration ou d'organes d'élaboration de politiques au sein du gouvernement ou du secteur privé, le bénévolat, le travail au sein d'organismes communautaires ou sans but lucratif ou avec ces derniers, ainsi que les postes occupés à l'extérieur du milieu universitaire.

B) Description du programme de recherche proposé (maximum de 6 pages en anglais ou de 7,2 pages en français, résumé et liste de références non compris)

Puisque la candidature sera examinée par un comité interdisciplinaire comprenant des chercheuses et chercheurs qui n'ont pas forcément l'expertise dans votre champ de recherche, **évittez tout jargon, sigle et terme très technique, dans la mesure du possible.**

Dans une langue claire, simple et non spécialisée, vous devez démontrer que vous proposez un programme de recherche original et novateur de haute qualité. **Subdivisez le document en fonction des rubriques ci-dessous.** Lorsque pertinent, il est recommandé de tenir compte des considérations relatives à l'EDI dans les différentes sections de la demande.

Titre et résumé (maximum 100 mots en anglais; 125 mots en français, excluant le titre)

Vous devez retranscrire ici l'information donnée dans l'expression d'intérêt que vous avez soumise au Service à la recherche. Des modifications mineures peuvent être apportées, mais veuillez prendre note que les évaluateurs et évaluatrices externes auront été sélectionnés sur la base de l'information fournie à l'étape de l'expression d'intérêt.

Donnez un titre à la chaire proposée : « Chaire de recherche du Canada en... ».

Décrivez brièvement les objectifs explicites du programme de recherche proposé.

Contexte

- Expliquez en quoi le programme de recherche est original, novateur et de haute qualité.
- Situez la recherche proposée dans le contexte de la documentation savante pertinente.
- Expliquez le lien qui existe entre la recherche proposée et vos travaux en cours, ainsi que la pertinence de la recherche par rapport à ces travaux.
- Si le programme de recherche proposé représente un changement d'orientation important par rapport à vos travaux antérieurs, décrivez en quoi le programme proposé se rapporte à des expériences et à des connaissances acquises grâce aux travaux de recherche antérieurs et, le cas échéant, la façon vous garantissez la présence du niveau d'expertise requis pour l'exécution du programme qu'il propose.
- Décrivez la contribution que le programme de recherche devrait apporter au corpus actuel de connaissances dans le domaine.
- Décrivez l'approche ou le cadre théorique (le cas échéant).
- Démontrez comment la recherche proposée contribuera à la réalisation des objectifs de recherche énoncés dans le plan de recherche stratégique de l'établissement.

Méthodologie

- Décrivez les stratégies de recherche et les activités principales proposées, notamment les démarches méthodologiques et les procédures de collecte et d'analyse de données, qui seront employées pour réaliser

les objectifs énoncés en matière de recherche. Si applicable, décrivez les aspects d'EDI en lien avec le design de la recherche proposée.

- Justifiez le choix de la méthodologie.

Participation des utilisatrices et utilisateurs de la recherche et diffusion des résultats

- Décrivez comment, le cas échéant, les utilisatrices ou utilisateurs de la recherche (p. ex. les médias, les universitaires, l'industrie, le secteur public, les organismes sans but lucratif, le secteur privé, les praticiennes ou praticiens, les responsables de l'élaboration des politiques, les enseignantes ou enseignants, les communautés artistiques et culturelles, etc.) participeront aux diverses étapes du programme de recherche (p. ex. conception/design, exécution, diffusion des résultats)
- Décrivez comment les résultats de recherche seront diffusés (p. ex. conférences; publications à comité de lecture, monographies et livres; droits d'auteur, brevets, produits et services; transfert de technologies; œuvres de création et œuvres d'art).

Description des stratégies de formation proposées

- Décrivez les stratégies de formation qui seront employées pour attirer d'excellents étudiantes et étudiants (au doctorat, à la maîtrise, au baccalauréat) et stagiaires à l'établissement d'accueil.
- Décrivez comment on compte créer un milieu qui attire, forme et retient d'excellents étudiants et stagiaires.
- Décrivez les rôles et les responsabilités qui seront confiés aux étudiantes, étudiants et aux stagiaires et indiquez les tâches, surtout celles qui ont trait à la recherche, qu'elles et ils exécuteront, en précisant en quoi ces tâches seront complémentaires de leur formation universitaire et leur permettront de parfaire leur expertise en recherche.
- Décrivez comment vous intégrerez les aspects d'EDI dans les stratégies de formation proposées.

Liste des références (maximum de 3 pages en anglais ou de 3,6 pages en français)

Joignez la liste des références citées dans le programme de recherche proposé. Cette liste s'ajoute au nombre limite de pages autorisé pour la description du programme de recherche proposé.

C) Renouvellement (maximum de 2 pages en anglais ou de 2,4 pages en français)

Dans le cas où vous présentez une demande de renouvellement de votre chaire de recherche du Canada pour un second mandat, démontrez la qualité et l'impact de la recherche produite lors du mandat antérieur, notamment l'atteinte des objectifs énoncés dans la mise en candidature initiale. Les catégories à considérer sont : la qualité de la personne candidate, la qualité du programme de recherche, la participation d'utilisateurs et utilisatrices et diffusion, la stratégie de formation, et l'intégration dans le plan de recherche stratégique de l'INRS.

Pour plus de détails, veuillez consulter les [instructions relatives aux renouvellements](#).